

A retourner complété et signé **avant le 24 décembre 2009** (en courrier A, c'est mieux) à l'adresse suivante :

St-Sylvestre, Monsieur Gilles Rollier, Ch. Boriodaz 22, 1820 Montreux

Nom : Prénom :
Adresse : N° postal :
Ville : Date de naissance :
Email : Catégorie :

Je souhaite m'inscrire à la course de la St-Sylvestre du 31 décembre 2009 à Villars-sur-Ollon et je certifie avoir pris connaissances du règlement ci-dessous et l'avoir compris :

1. Préinscription et inscription

Prix unique de : CHF 29,90 à payer sur place le jour de la course ou en préinscription sur le compte :

UBS Villars / 249-813021.M1Q / Rider Hackademy (CCP UBS pour paiement postal : 80-2-2)

ATTENTION : le paiement doit impérativement nous parvenir **avant le 29 décembre 2009**. Les virements peuvent prendre **plusieurs semaines** pour être effectués. **Prenez donc une preuve de paiement avec vous le jour de la course, c'est plus sûr !**

2. Remise des dossards / inscriptions sur place

07h00 à 07h45, place de la gare BVB de Villars-sur-Ollon.

3. Parcours

Grand Chamossaire – Bretaye – Col de Soud – Villars. L'arrivée ne se fera plus au Roc d'Orsay. Le passage entre les éventuelles portes installées sur le parcours est **obligatoire** sous peine de disqualification.

4. Catégories

Déguisés / juniors (moins de 16 ans révolus) / femmes / open

5. Assurances et décharge parentale obligatoire pour les mineurs

Par sa signature, chaque concurrent certifie être au bénéfice d'une assurance accident personnelle en cours de validité et il prend note que les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident, vol, dégâts ou tout autre événement qui pourrait survenir à lui-même ou à son matériel avant, durant et après la course.

Les personnes âgées de moins de 18 ans révolus doivent présenter la signature de leur représentant légal au bas de ce formulaire, faute de quoi ils ne seront pas autorisés à participer à la course.

6. Matériel

Le port d'un casque de vélo homologué est obligatoire. Les protections dorsales, genouillères, coudières ainsi que les autres protections standards sont très fortement recommandées. Pneus entièrement en gomme uniquement (pneus cloutés ou tout autre type de pneus spéciaux interdits). Un contrôle sera effectué et **les concurrents ne respectant pas ces conditions ne pourront pas prendre le départ.**

7. Organisation

La montée en train puis en télésiège nécessite une grande organisation. Veuillez en tout temps vous conformer aux indications du personnel de la course. Le départ est prévu autour de 10h00 mais il dépendra du temps nécessaire pour monter tout les concurrents ainsi que d'éventuels retards toujours possibles. Le 31 décembre étant en hiver, il risque donc de faire froid au sommet. Les shorts ne sont dès lors pas conseillés...

Il n'est pas possible de circuler à vélo sur les pistes en dehors de la course elle-même (pas de reconnaissances). Le fair-play est de mise lors de la course.

8. Annulation / modifications

L'organisation se réserve le droit d'annuler la course ou de modifier le parcours sans aucun préavis. En cas d'annulation de la course, les demandes de remboursement doivent être envoyées par écrit à l'adresse d'inscription avec vos coordonnées complètes ainsi qu'un n° de compte bancaire ou postal **jusqu'au 9 janvier 2010** (le cachet de la poste faisant foi). Passé ce délai, plus aucune demande de remboursement ne pourra être prise en compte. Aucun prix ne sera versé en espèces. Tout recours juridique est exclu.

Lieu et date Signature du coureur

Concurrents mineurs : le soussigné certifie être le représentant légal de la personne inscrite sur ce formulaire et l'autoriser expressément à participer à la course VTT de la St Sylvestre 2009

Nom et prénom du représentant légal

Lieu et date Signature du représentant légal :

